

Politique | Région : dernière plénière et contrat de plan séchés par EELV



Comme il en avait été convenu en début de semaine, lors de la plénière du 29 mars, c'est ce vendredi 2 avril qu'aura été présenté aux élus régionaux, le Contrat de Plan Etat - Région (CPER) pour 2021-2027. Ce document cadre vient définir les grands axes stratégiques et les engagements financiers correspondants tels que contractualisés entre l'Etat et la collectivité régionale. Une séance plénière, théoriquement la dernière de la mandature, à laquelle les élus EELV, comme ils l'avaient annoncé, n'ont pas assisté. Une « politique de la chaise vide », « posture » ou « mise au vert » que les élus de l'opposition n'auront pas oublié de souligner au fil de leurs interventions au cours des débats.

Si cette séance plénière s'annonçait, sauf nouveau report des élections régionales, comme la dernière de la mandature, le débat du jour a marqué en quelque sorte l'acte 1 de la mise en œuvre du nouveau Contrat de plan Etat Région 2021 – 2027. Ou, en d'autres termes l'engagement financier programmatique des deux partenaires autour des thèmes de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, de la cohésion sociale et territoriale, de l'appareil productif et des filières et enfin, pour 42% des financements portés par le document, de la transition écologique et énergétique.

Côté chiffres ce CPER porte un engagement total d'1,9 Md € (dont 55% de crédits régionaux) auxquels peuvent être ajoutés les 1,5 Md € (dont 62% de crédit régionaux) dédiés à la régénération des petites lignes ferroviaires, comptés dans un protocole additionnel au CPER. Protocole qui lui-même vient en partie faire exception aux nouvelles moutures de ces contrats de plan qui jusque-là comprenaient « par nature » un volet mobilité. Pour le reste des projets d'infrastructures routières et ferroviaires, le document de planification dédié devra en effet attendre 2022, de même c'est en fin d'année 2021 que l'acte 2 du CPER qui viendra détailler et individualiser en projets chaque grandes thématiques des différents axes du cadre voté ce vendredi. Et ce malgré les efforts de la Région, face à l'Etat, "d'avoir voulu être le plus précis possible" dès ce document, répète à plusieurs reprises Alain Rousset face aux critiques de l'opposition.

Au total, une complexité calendaire à laquelle il faut d'ores et déjà prendre en compte certains projets (y compris d'infrastructures de transports) financés dans le plan de relance Etat-Région et ses 2,7 Mds € votés en fin d'année 2020...

"EELV n'a pas compris comment se passe l'action publique"

Toujours est-il que ce CPER cadre reste un document engageant pour les années à venir. A tel point que c'est d'ailleurs au nom de cet engagement sur l'avenir, à quelques mois des élections régionales et donc potentiellement d'une nouvelle donne politique, que les élus EELV ont décidé de ne pas siéger ce vendredi. Leur argument exprimé dès lundi dernier : le vote d'un tel document en fin de mandature est un « déni de démocratie ».

Concédant pour sa part, que « le temps a été long », entre concertation avec les territoires et « discussions difficiles » avec l'Etat, Alain Rousset tient tout de même à répondre à la critique : « A ceux qui s'imaginent qu'on peut reporter ces décisions, je dis que ce n'est pas possible. Nous n'aurions pas été à la hauteur de nos responsabilités, ça aurait été perdre 6 mois d'action publique. EELV n'a pas compris comment se passe l'action publique, sur le temps long pour anticiper les souhaits de la société, mais avec des urgences locales et collectives, et notamment sur un sujet qui leur est cher comme à moi, la transition écologique ».

Cette absence d'une composante importante de la majorité régionale a logiquement aussi été pointée par les élus de l'opposition. C'est Pascale Requenna (Modem) qui la première aura ouvert le bal des critiques ciblant dans cette absence « un comportement invraisemblable pour un parti qui présente un candidat à l'élection [...] Les postures seules ne peuvent faire un combat », estime-t-elle.

« Une posture qui en dit long » suggère à son tour Guillaume Guérin. Le président du groupe LR tient d'ailleurs à rappeler au Président socialiste sous office de bon conseil : « Gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge ». Eddy Puyjalon pour le Mouvement de la Ruralité raille sur la « camisole verte » à offrir au Président de la Région « pour paraître plus vert que vert ». Après s'être amusé de « la mise au vert » des élus EELV sur le débat du CPER.

Quant à Aurélien Sebton, pour l'UDI, s'il reconnaît que « sur le fond on peut être d'accord qu'il est soit trop tôt, soit trop tard pour voter ce CPER, je ne comprends pas la position du déni de démocratie [...] elle est ici la démocratie, dans cette assemblée... Quand on souhaite exercer des responsabilités il faut avoir une attitude responsable envers la démocratie ».

Des absents si présents

Au-delà de ces circonstances et considérations surtout électorales, le CPER aura finalement été adopté par le reste des élus de la majorité régionale. Parmi les votes "contre", le Mouvement de la ruralité, pointant " une politique totalement aveugle asservie à la politique des Verts », ou encore celui du Rassemblement national considérant, à travers la voix d'Edwige Diaz que « ce plan ne met pas l'argent là où il faut et le met là où il ne le faut pas », visant particulièrement « un texte pollué du dogme " tout écolo " ». En opposition aussi au texte, LR dont le président de groupe pointe un « sentiment de pataugeage » à l'analyse du document autant qu'il se plaît à y lire le diagnostic d'un « syndrome de Stockholm » développé par Alain Rousset, « otage » de ses alliés verts. Des absents décidément bien présents, dans les esprits au moins.

Côté Modem et UDI, c'est le choix de l'abstention qui l'a emporté. Les uns regrettant « un inventaire des politiques publiques, sans grandes orientations fortes plan sans conviction ni certitude », les autres regrettant la présence formalisée d'un volet sur la transition énergétique et écologique, « là où l'écologie devrait être la ligne conductrice de toutes nos politiques » .

Observation commune aux deux partis centristes : l'absence de référence au GPSO dans le document. « GPSO est plus qu'un projet de mobilité, c'est un projet globalement structurant, nous aurions aimés qu'il soit inscrit au CPER, comme l'a fait Carole Delga en Occitanie ». Réponse d'Alain Rousset : « il n'y a pas d'engagements financiers sur GPSO dans le CPER Occitanie, seulement trois lignes. Le problème c'est que si les CPER ce ne sont que des mots alors ça ne sert à rien. »



Solène Méric

Crédit Photo : Capture d'écran www.nouvelle-aquitaine.fr

Publié sur aqui.fr le 03/04/2021

[Url de cet article](#)